



LYON / GRENOBLE / SAINT-ÉTIENNE

## De la documentation à l'action : une approche exploratoire de la renaturation

[ Par **Damien Massaloux**, Coordinateur de l'Opeana, Urba Lyon, **Hugues Merle**, écologue, AURG, **Christophe Riocreux**, chargé d'études Environnement Agriculture, EPURES ]

Depuis 2020, le réseau régional urbA3 conseille et accompagne l'Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes sur la renaturation à l'heure du ZAN. Après un temps d'acculturation commun, les réflexions sont mises à l'épreuve de la méthode et de l'expérimentation.

### Un besoin partagé de se mettre à niveau sur le sujet

Alors qu'il prépare son prochain programme pluriannuel d'intervention (PPI), l'Epورا s'interroge sur sa contribution au ZAN, plus particulièrement par la renaturation des friches. Dès 2021, au titre de son partenariat avec le réseau urbA3, il missionne les agences d'urbanisme de la région grenobloise, de la région stéphanoise et de l'aire métropolitaine lyonnaise pour une étude exploratoire. L'Epورا est en attente d'une mise de fonds sur la place de la renaturation dans le ZAN, le concept de renaturation, la législation à ce sujet et les acteurs impliqués. C'est une opportunité pour les trois agences d'investir ce sujet émergent, avec et pour leur partenaire.

Comment distinguer la désartificialisation de la désimperméabilisation ? En quoi diffèrent renaturation et restauration écologique ? Quel sens donner à la renaturation dans le cadre du ZAN ? L'équipe urbA3 s'est efforcée de répondre à ces questions.

### Un accompagnement méthodologique itératif

L'équipe urbA3 a combiné recherche bibliographique et entretiens avec des structures coutumières des projets de renaturation : le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère, CDC Biodiversité (groupe Caisse des dépôts) et l'Etablissement public foncier Hauts de France. Ces échanges ont été l'occasion de recueillir et valoriser des exemples de renaturation pour illustrer concrètement l'étude.

Cette approche méthodologique a permis d'identifier les étapes nécessaires à la mise en place d'un projet de renaturation, de sa conception à sa réalisation.

Pour 2022, l'Epورا a exprimé un nouveau besoin. Détenant des friches, un outil pour mesurer l'intérêt de ces sites pour un projet de renaturation lui serait utile. L'équipe urbA3 a proposé alors une méthode d'analyse de sites en deux phases :



Les élus du conseil municipal de Le Pouzin-séminaire de réflexion sur le projet de renaturation.

- une approche géomatique initiale visant à mettre l'accent sur la sensibilité écologique du site au sein de la Trame verte et bleue d'échelle régionale,
- une analyse plus approfondie de l'intérêt et du potentiel écologiques du site, à partir d'une visite de terrain et d'une valorisation des données « biodiversité » locales.

### L'engagement de l'Epورا dans une expérimentation concrète

En réponse à cette étude d'urbA3, le PPI 2021-2025 de l'Epورا prévoit de s'ouvrir à des dispositifs de renaturation expérimentaux et innovants. Il propose la prise en charge d'études pré-opérationnelles sur des sites de projets urbains, en partenariat avec les collectivités. C'est dans ce contexte qu'en 2023 urbA3 accompagne de nouveau l'établissement public foncier. Sise sur la rive ardéchoise de la vallée du Rhône, la commune du Pouzin héberge la friche de l'ancienne usine Coco Boer, d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>. Une étude préalable, établie par Elcimaï Environnement, propose la plantation d'une petite forêt urbaine. Le conseil municipal est toutefois partagé quant à l'opportunité du projet. Afin d'aider les élus dans leur prise de

décision, l'Epورا, l'intercommunalité Privas Centre Ardèche et urbA3 organisent un séminaire de réflexion « pour ou contre un projet de renaturation ». L'équipe urbA3 s'investit dans cette séance d'échange avec les élus, prélude à la décision, articulant visite du site, présentation de l'intérêt de la renaturation et de ses multiples formes avec un temps de débat final. Désormais convaincu du bien-fondé du projet, le conseil municipal du Pouzin a délibéré en faveur de la renaturation du site.

### Et pour la suite ?

Avec cette étude au long cours, les agences d'urbanisme d'urbA3 ont progressé dans leur appréhension de la renaturation et développé une compétence spécifique visant à permettre l'intégration de la renaturation dans le cadre d'un projet urbain. Fortes de cette expérience, elles souhaitent proposer à leurs partenaires d'investir ce sujet à l'échelle des documents de planification, comme les SCoT, dans l'identification et la définition de sites préférentiels de renaturation. La connaissance et la protection des sols sera une pierre angulaire de cette expertise nouvelle, mise au profit des villes de demain. ■